



1. Habilitation mécanique : M2

Formacode : 23642
CPF :

Objectif de l'action :

🎯 Etre capable de respecter les prescriptions de sécurité de l'entreprise.

Public visé

Personnes qui doivent encadrer et / ou effectuer des travaux sur des machines ou équipements hors service, dans des locaux ou emplacements pouvant présenter des risques divers, dans leur spécialité ou non (hors risques spécifiques : électricité, rayonnement ionisants, etc).

Prérequis

Aptitude médicale reconnue pour la fonction. Maîtrise de la langue française, parlée et écrite. Aucune connaissance particulière en sécurité n'est demandée.

Titre ou diplôme validé : Attestation de formation

Niveau d'entrée en formation : V VI

Niveau de sortie : V VI

Durée

14 heures soit deux journées.

Effectif

Formation par groupe de 8 participants maximum.

Responsable pédagogique

Jean-François GASPARI.

Formateur

Formateur qualifié – Certifié en prévention des risques mécaniques en milieu industriel.

Validation de la formation

Avoir suivi toutes les séquences de formation.

Tarif

Accès à la formation

Sur devis.

A la commande.

Dates et horaires

A définir par la SAS AFSIS.

Lieu de la formation

La formation est disponible en inter-entreprises (dans nos locaux) et en intra-entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques

Méthode participative sous forme d'échanges d'expériences. Outils pédagogiques interactifs (vidéo projection). Cas concrets.

Informations sur les services complémentaires

La formation comporte une mise en application pratique, pour autant que possible, dans l'établissement du stagiaire. Cette habilitation mécanique vient compléter les obligations prévues par le Code du Travail en matière d'habilitation électrique.

Programme pédagogique

🎯 Séance 1 - Notions élémentaires :

- Réglementation,
- Statistiques,
- Evaluation des risques,
- Exemples d'accidents,
- Signalisation de sécurité.

🎯 Séance 2 - Rôle et comportement du travailleur Les risques en milieu industriel :

- Les Dans sa fonction,
- Dans l'environnement,
- Utilisation des EPI,
- Documents de travail,
- Fonctions d'encadrement d'une équipe.

🎯 Séance 3 - Risques conventionnels :

- Mécanismes,
- Pression,
- Thermique,
- Chutes,
- Manutentions,
- Produits dangereux,
- Incendie, explosion,
- Bruit,
- Confinement, anoxie.

🎯 Séance 4 - Conduite à tenir en cas d'incident

- Notions de secours.